

Le suicide

# CONFERENCE DE PRESSE

Lundi 28 janvier 2008  
9h00

[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)

Une initiative du Centre de Prévention du Suicide

# LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Les Journées de la Prévention du Suicide sont nées en 2002 d'une initiative de professionnels de terrain qui se sont constitués en réseau afin d'accroître l'information et la connaissance mutuelle autour de la problématique du suicide. Ce souhait de connaissance mutuelle et partagée s'est rapidement concrétisé par l'organisation de journées d'études à destination des professionnels.

Depuis 2004, le Centre de Prévention du Suicide organise ainsi les « **Journées de la Prévention du Suicide** ». Ces journées, menées au départ en collaboration avec d'autres services au sein du « réseau prévention suicide en Communauté française » ont donc pour objectif de conduire, avec les acteurs concernés, une réflexion sur l'acte suicidaire et sur l'accompagnement des personnes suicidaires autour de journées d'étude thématiques mais également de sensibiliser le grand public à la question du suicide et de sa prévention par des rencontres avec des professionnels de la prévention.

Traditionnellement, ces journées ont lieu en Belgique autour du 5 février, date choisie par différents partenaires internationaux en régions francophones (France, Suisse, Canada).

Depuis 2006, le Centre de Prévention du Suicide a repris intégralement à sa charge l'organisation de cet événement. Une année sur deux, une journée d'étude scientifique est organisée tandis qu'une conférence thématique est proposée l'année suivante.

L'information auprès du grand public se fait par l'organisation de rencontres-échange autour de la question du suicide qui ont lieu dans différentes villes de la Communauté française.

Notons que cette initiative privée reçoit d'année en année une écoute de plus en plus attentive de la part du monde politique, plusieurs ministres soutenant l'organisation de celles-ci. Monsieur Benoît Cerehxe, Ministre-Président de la COCOF en charge de la Santé, ainsi que Madame Catherine Foncq, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé en Communauté française, ont ainsi marqué leur intérêt pour cette journée.

**Janvier 2008**  
**CINQUIÈMES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE**  
**EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

Du 29 au 31 janvier 2008 auront lieu les **cinquièmes « Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française »**.

Programme des « Journées de la Prévention du Suicide » de 2008 :

- **Mardi 29 janvier, à 20h00**, à Bruxelles, **Vincent de Gaulejac**, professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot et directeur du Laboratoire de Changement Social, donnera une conférence intitulée : « **Pourquoi l'organisation managériale rend malade ?** ». Nous aborderons ainsi le thème très actuel du « **suicide et monde du travail** ».
  
- **Mercredi 30 janvier, à 20h00**, une soirée grand public « **Le suicide parlons-en ?!** » prendra place **simultanément à Bruxelles, à Wavre, à Charleroi et à Bertrix**. Ces rencontres, introduites par des courts-métrages, conférence ou jeu théâtral, permettront à toute personne qui le désire d'interpeller et d'échanger avec des professionnels locaux de la prévention.

Dans le cadre des « Journées » de 2008, en plus d'une soirée thématique et d'une rencontre grand public, un nouveau service de prévention du suicide sera inauguré à Namur, mis en place par une asbl de la Mutualité Socialiste de Namur (Latitude Jeunes anciennement « MJT Espace Jeunes ») et parrainé par le Centre de Prévention du Suicide.

- **Jeudi 31 janvier, à 16h00**, la rencontre grand public « **Le suicide parlons-en ?!** » aura lieu **à Namur**, suivie de **l'inauguration du nouveau service de prévention du suicide de Namur : « Un pass dans l'impasse »** mis en place par une asbl de la Mutualité Socialiste de Namur (Latitude Jeunes anciennement « MJT Espace Jeunes »), en présence du Dr. Xavier Pommereau, psychiatre et directeur du Centre Abadie de Bordeaux (France).

Mardi 29 janvier, à 20h00

**Conférence : « Pourquoi l'organisation managériale rend malade ? »**  
par Vincent de Gaulejac



Régulièrement, l'actualité relance la question du lien entre souffrance au travail et passage à l'acte suicidaire. Le travail peut-il générer chez l'individu une souffrance telle que le suicide puisse apparaître comme l'ultime porte de sortie? L'isolement, la perte de lien, la stigmatisation, le harcèlement, le stress, sont des facteurs de risque importants qui entrent en jeu dans le processus suicidaire. Peut-on dire dès lors que l'organisation « managériale » du travail favorise particulièrement l'émergence de tels symptômes? La question est posée à Vincent de Gaulejac.

*Les évolutions technologiques et managériales pourraient libérer l'homme du travail. Elles semblent au contraire le mettre sous pression. Si elles allègent la pénibilité physique, elles accroissent la pression psychique. Un ouvrier gagnait moins de soixante dollars par mois au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Il en gagne aujourd'hui vingt à trente fois plus en travaillant deux fois moins... Ces gains de temps et d'argent ont été rendus possible par un formidable accroissement de la productivité du travail. Tout se passe comme si ce que l'homme gagne en temps, il le paye en intensité, ce qu'il gagne en autonomie, il le paye en implication. D'où une pression, par le temps, par les résultats, mais aussi par la peur. Elle engendre un stress structurel, une culture du harcèlement contre lequel il est difficile de se défendre car les souffrances engendrées, comme la dépression, l'épuisement professionnel et l'addiction au travail, doivent rester cachées.*

Vincent de Gaulejac, professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot, directeur du Laboratoire de Changement Social, et membre fondateur de l'Institut International de Sociologie Clinique, est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'évolution des modes de gestion et de la souffrance au travail, notamment « La société malade de la gestion » (Seuil, Paris, 2005) et « Le coût de l'excellence » (Seuil, Paris, 1991- réédit. 2001).

Participation aux frais : 7€ (tarif plein) - 4€ (tarif réduit : étudiants, chômeurs, seniors)

Lieu : UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES  
Institut de Sociologie - Salle Dupréel  
Avenue Jeanne 44  
1050 Bruxelles

**Infos et réservations au 02 650 08 69** (secrétariat)

[cps@preventionsuicide.be](mailto:cps@preventionsuicide.be)

**Plus d'infos sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)**

**Mercredi 30 janvier, à 20h00**

**« Le suicide, parlons-en ?! »**

**Rencontre-échange avec des professionnels locaux de la prévention  
à Bruxelles, Wavre, Charleroi et Bertrix**



Cette soirée organisée simultanément à Bruxelles, Wavre, Charleroi et Bertrix, sera l'occasion, pour toute personne qui le désire, d'échanger ses questions, ses réflexions, ses expériences, avec des professionnels locaux de la prévention, et de les interpeller sur cette problématique délicate qu'est le suicide.

L'objectif: parler sans tabou du suicide et de sa prévention.

Chacun viendra avec ses questions, ses réflexions, son vécu personnel.

La rencontre est ouverte à tous. L'entrée est libre et gratuite.

A Bruxelles, un extrait théâtral de la pièce « Le Pont » de l'auteur belge Laurent Van Wetter introduira la rencontre. Cet extrait sera joué et mis en scène par deux comédiens, dont l'auteur.

« Les gens qui prennent parfois le temps de se taper une bonne déprime me sont plutôt sympathiques. »  
« *Le Pont* montre la rencontre de deux personnages qui déclarent vouloir se jeter dans le canal. Sont-ils sincères ou non ? Peu importe. Si quelqu'un me disait : « Je vais me tuer » avec un verre d'eau dans une main et une boîte d'aspirine dans l'autre, je le prendrais au sérieux. Non pas que je croie en ses chances de succès, mais parce qu'il m'indique qu'il veut vivre *autrement*, et qu'il est prêt à commettre quelques absurdités pour y parvenir. »  
(Extraits de l'interview de Laurent Van Wetter pour Scène Magazine)

Laurent Van Wetter est comédien et auteur de plusieurs pièces de théâtre. Sa première pièce, *Le Pont*, une comédie, a reçu le prix de l'Union des Artistes et le prix SACD-Lansman lors de sa création, en 2000, par le Bang-Bang Théâtre, et a ensuite été jouée en France, en Suisse et à Montréal. La plupart de ses écrits de théâtre sont édités aux éditions Lansman.

Dans les autres lieux, la rencontre sera introduite par des courts-métrages, une conférence, ou un conte.

**Bruxelles** : Espace Senghor,  
366 chaussée de Wavre (piétonnier – place Jourdan)  
à 1040 Bruxelles  
Infos : Centre de Prévention du Suicide,  
02/650 08 69 ou  
[cps@preventionsuicide.be](mailto:cps@preventionsuicide.be) / [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)

**A Wavre** : Hôtel du Gouverneur (Salle de Réception),  
61 chaussée de Bruxelles  
à 1300 Wavre  
Infos : Aurélie Roolant,  
Service Prévention Suicide de l'ISBW,  
0473/34 00 91 ou  
[preventionsuicide.isbw@skynet.be](mailto:preventionsuicide.isbw@skynet.be)

**A Charleroi** : Cinéma « Le Parc »,  
58 rue de Montigny  
à 6000 Charleroi  
Infos : Delphine Ghys,  
Infor Familles Charleroi – Service d'Education permanente,  
071/33 17 62 ou  
<http://inforfamillecharleroieducpermanente.skynetblogs.be>

**A Bertrix** : Centre Universitaire Provincial « La Clairière »,  
100 Route des Ardoisières  
à 6880 Bertrix  
Infos et réservations : Christelle Ledent,  
CUP « La Clairière »,  
061/221 711

**Plus d'infos au 02 650 08 69 et sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)**

**Jeudi 31 janvier, à 16h00**

**« Le suicide, parlons-en ?! »**

**Rencontre-échange avec des professionnels de la prévention à Namur**



**suivie de l'inauguration  
du nouveau centre de prévention du suicide à Namur  
« Un pass dans l'impasse »  
en présence du Dr. Xavier Pommereau (France)**

La rencontre grand public « **Le suicide parlons-en ?!** » aura lieu à Namur le jeudi 31 janvier.

L'objectif de la rencontre grand public reste le même : parler sans tabou du suicide et de sa prévention. Chacun viendra avec ses questions, ses réflexions, son vécu personnel.

Comme à Bruxelles, la veille, la rencontre sera introduite par jeu de scène : deux comédiens viendront jouer un extrait de la pièce « Le Pont » de l'auteur belge Laurent Van Wetter.

La rencontre sera suivie de **l'inauguration du nouveau service de prévention du suicide de Namur : « Un pass dans l'impasse »**, mis en place par une asbl de la Mutualité Socialiste de Namur (Latitude Jeunes anciennement « MJT Espace Jeunes ») en collaboration avec le Centre de Prévention du Suicide et sous le parrainage du Dr. Xavier Pommereau, psychiatre et directeur du Centre Abadie de Bordeaux (France).

Cette inauguration se fera en présence des ministres :

Marie Arena, Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française ; Marie-Dominique Simonet, Vice-Présidente du Gouvernement de la Communauté française ; Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel ; Catherine Fonck, Ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse ; Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon ; Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie et de l'Emploi ; Marc Tarabella, Ministre de la Jeunesse et de l'Enseignement de Promotion Sociale ; Dominique Notte, Président du Collège Provincial

Un cocktail dînatoire clôturera la rencontre.

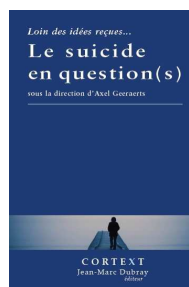
Entrée libre et gratuite.

Lieu : Mutualité Socialiste de Saint-Servais  
Chaussée de Waterloo 182  
5002 Saint-Servais (Namur)

Infos et réservations : « Un pass dans l'impasse » - centre de prévention du suicide  
Florence Ringlet 081/729.348 ou [florence.ringlet@mutsoc.be](mailto:florence.ringlet@mutsoc.be)  
Mélanie Oudewater 081/729.344 ou [melanie.oudewater@mutsoc.be](mailto:melanie.oudewater@mutsoc.be)

**Plus d'infos sur [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)**

**LE LIVRE :**  
**Le Suicide en question(s)**



**Loin des idées reçues...**

**Le suicide en question(s)**

**Ouvrage collectif sous la direction d'Axel GEERAERTS**

*Edition Cortext*

*Fruit du regard croisé de professionnels issus de différentes disciplines, « Le suicide en question(s) » introduit de la nuance là où prévalent (trop) souvent lieux communs et autres clichés.*

*Basé sur des expériences de terrain, cet ouvrage corrige les visions qui, par trop réductrices, en deviendraient simplistes.*

*Sans prétendre détenir « la vérité », il dessine humblement des pistes pour que tout qui est confronté à cette question, aussi complexe que déconcertante, puisse se comporter le plus adéquatement possible.*

*Un livre pour aider à entendre les souffrances et le désespoir qui cherchent à se dire.*

**Les auteurs**

*Sous l'impulsion de leur directeur, Axel Geeraerts, les membres du Centre de Prévention du Suicide, apportent chacun leur éclairage avisé :*

*Gaston Demaret, psychologue - Paulette Duhaut, assistante sociale psychiatrique - Axel Geeraerts, sociologue - Alain Gontier, psychologue - Béatrix Lekeux, psychothérapeute - Nicolas Miest, psychologue - Sophie Muselle, psychologue*



## ***Le Suicide en question(s)***

***Loin des idées reçues...***

**Ouvrage collectif sous la direction d'Axel GEERAERTS**

*Edition Cortext*

Bien que le suicide provoque chaque année, en Belgique, plus de morts que les accidents de la route, cette problématique reste encore largement méconnue. Méconnue ou plutôt mal connue, du moins du grand public, car si depuis quelques années la suicidologie — c'est-à-dire l'étude et la compréhension du phénomène suicidaire — a pris de l'essor, elle est restée cantonnée dans le champ des professionnels de la santé.

Resté longtemps dans l'ombre du tabou, le suicide fait aujourd'hui régulièrement la une de l'actualité, entre fait divers dramatique et phénomène de société inquiétant. Cette mise en lumière ne suffit toutefois pas à évacuer le malaise et les malentendus attachés à l'acte suicidaire. De fait, dans la sphère publique, circule encore à son propos toute une série d'idées reçues et d'a priori. Qui n'a jamais entendu dire à propos d'une énième tentative de suicide : C'est du cinéma ? Qui n'a jamais pensé : c'est lâche ou c'est courageux de se suicider ? Qui est certain que le suicide ce n'est pas héréditaire, contagieux ou le signe d'une maladie mentale... ?

Parce qu'il titille nos questionnements existentiels et qu'il s'attaque de front au caractère « sacré » de l'existence, le suicide perturbe les consciences et tracasse la raison. Quand bien même ces vérités toutes faites contribueraient à nous protéger de la souffrance immense sous-jacente à cette problématique, elles constituent un frein important à la compréhension du phénomène par l'entourage et accroissent le sentiment de solitude souvent présent chez les personnes en proie à des idéations suicidaires.

Il n'y a pourtant pas de grande ou de petite souffrance, de souffrance plus ou moins relative en fonction de l'âge. Ce qu'il y a avant tout c'est une personne qui souffre. Qui souffre dans son âme et dans sa chair. Et c'est bien cette souffrance là qu'il s'agit de reconnaître. En tant que telle ni plus ni moins.

Plutôt que de dresser un tableau exhaustif de la question, l'objectif de cet ouvrage est de partir des remarques qui surviennent régulièrement dans les situations que nous rencontrons, pour tenter d'ouvrir un espace de réflexion et d'élaboration accessible à tous. En parcourant une vingtaine d'idées reçues parmi les plus entendues, notre objectif est de déconstruire nos a priori pour qu'à terme notre regard porté sur ces signes de souffrance en sorte modifié.

Sans prétendre apporter des réponses définitives qui n'existent sans doute pas, ni imposer des vérités qui appartiennent à chacun, nous nous proposons ici de lever un coin du voile entourant une réalité qui nous concerne tous.

Car quel serait donc le sens d'une société où la porte de sortie deviendrait pour beaucoup de plus en plus le suicide ?

Axel Geeraerts

## Introduction à la problématique du suicide en Belgique

### Le point de vue des statistiques

On estime à un million le nombre de personnes dans le monde qui, chaque année, décèdent par suicide. Il s'agit là d'un nombre plus élevé que le total des morts annuelles causées par les guerres et les homicides confondus.

Avec un taux de suicide estimé à 23 pour 100.000 habitants, la Belgique est, avec la Finlande, la France, le Danemark, bien au-dessus de la moyenne mondiale estimée à 14,5 pour 100.000 habitants.

Comparaison internationale du taux de suicide pour 100 000 habitants

Pays	année	Taux de suicide pour 100.000 habitants			Ratio homme/femme
		total	homme	femme	
Finlande	1998	28,4	45,8	11,7	3,9
Belgique	1997	21,0	31,16	11,43	2,7
France	1998	20,0	31,3	9,9	3,2
Danemark	1996	18,4	27,2	10,1	2,7
Allemagne	1999	14,3	22,5	6,9	3,3
Pays-Bas	1999	11,0	15,2	7,1	2,1
Italie	1997	8,4	13,4	3,8	3,5
Fédération de Russie	1998	43,1	77,8	12,6	6,2
Canada	1997	15,0	24,1	6,1	3,9
USA	1998	13,9	23,2	5,3	4,4

Selon les données de l'OMS, ce sont les pays d'Europe de l'Est qui connaissent des taux de suicide les plus élevés dans le monde tandis qu'on observe les taux les plus bas en Amérique latine. L'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord connaissent une situation intermédiaire. Et parmi les pays de l'Europe de l'Ouest, c'est la Belgique avec la Finlande qui connaissent les taux les plus élevés. Notons que nous ne disposons que de très peu de données concernant l'Afrique.

### **La mortalité par suicide**

En Belgique, chaque année, on dénombre de plus de 2.000 décès, soit 6 suicides par jour. Toutes causes confondues, le suicide est la 10ème cause de décès sur la population totale, mais la première cause « externe » de décès dans la typologie de l'INS. C'est-à-dire qu'en Belgique, le nombre de décès par suicide est bien supérieur au nombre de décès par accidents de la route, chutes accidentelles, et autres accidents.

Causes de décès par âge  
Source : Données INS 1997

	Total	Moins de 20 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 à 79 ans	De 80 à 99 ans	100 ans et +
Total des décès (toutes causes)	103800	1265	2853	10341	42371	46577	393
Total causes internes	97508	891	1152	8798	40899	45384	384
Total causes extérieures	6292	374	1701	1543	1472	1193	9
Accidents de la circulation	1483	177	640	292	293	81	/
Intoxications accidentelles	174	15	73	47	25	14	/
Accidents, complications lors d'actes médicaux ou chirurgicaux	194	2	8	27	83	74	/
Chutes accidentelles	1293	11	50	136	367	722	7
Accidents provoqués par le feu	106	13	23	19	35	16	/
Accidents causés par submersion, suffocation et corps étrangers	259	36	21	53	82	66	1
<b>Suicides</b>	<b>2146</b>	<b>64</b>	<b>668</b>	<b>787</b>	<b>472</b>	<b>155</b>	<b>/</b>
Homicides	177	22	83	51	19	2	/
Autres causes extérieures	460	34	135	131	96	63	1

### Les groupes de personnes les plus concernées

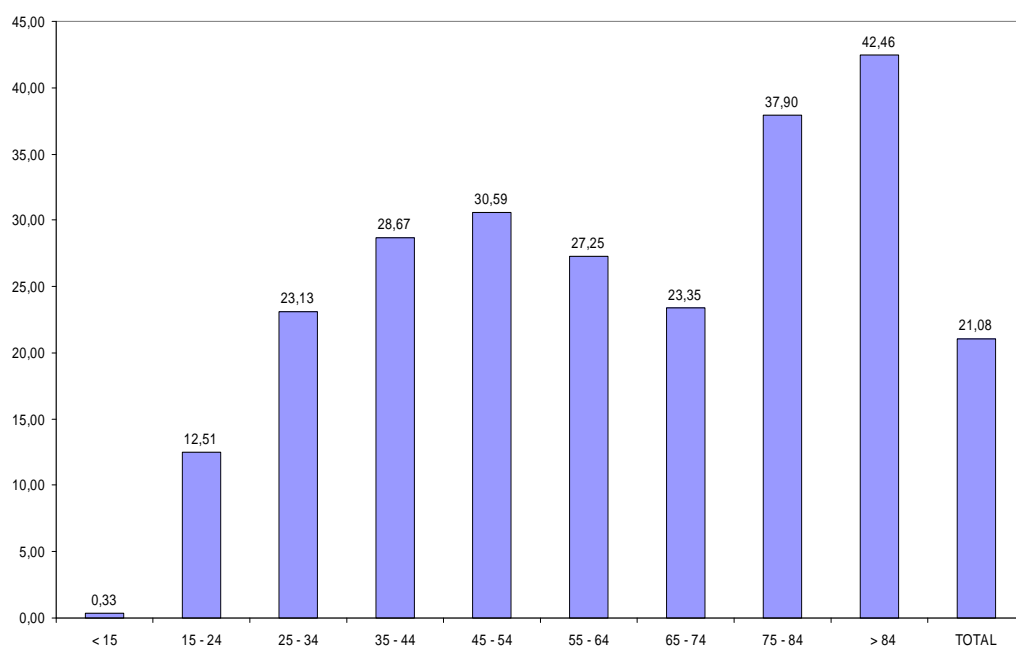
Il existe par rapport au suicide toute une série d'idées reçues quant à la vulnérabilité particulière de certains groupes de personnes. S'il est vrai que la problématique du suicide se pose avec plus d'acuité dans certaines classes d'âge, il touche toutes les couches de la population et toutes les classes sociales.

La différence la plus flagrante dans l'analyse des taux de suicide est la différence hommes/femmes. Nous constatons en effet que, dans nos sociétés occidentales, les hommes se suicident trois fois plus que les femmes.

Toujours selon les statistiques, les personnes les plus sensibles aux idéations ou aux comportements suicidaires sont souvent soit les adolescents soit les personnes âgées. De fait nous savons que la problématique du suicide se marque de façon importante aux deux extrémités de l'existence : un taux élevé de tentatives de suicide à l'adolescence pour un taux élevé de suicides chez les personnes âgées. Autrement dit, si les jeunes et les femmes essayent plus souvent de mettre fin à leur jour, les hommes et les personnes âgées y arrivent plus souvent.

### Taux de suicide par groupe d'âge pour la population belge totale

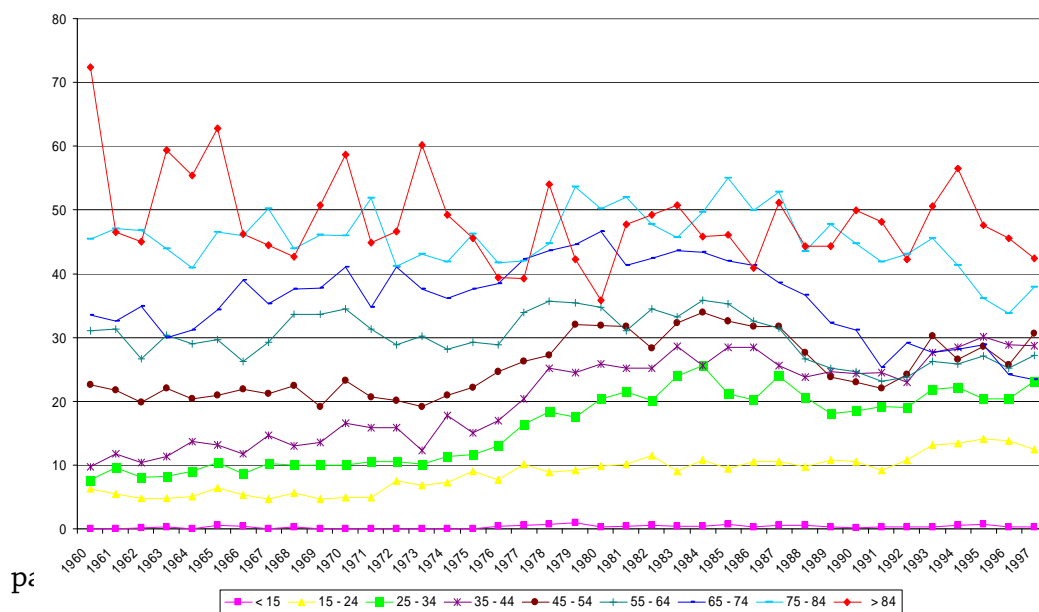
Source : Données INS 1997  
n / 100000



Notons que ce taux de suicide significativement plus important après 75 ans se retrouve de façon quasi constante au niveau de l'évolution du taux de suicide depuis 1960.

### Evolution du taux de suicide pour la population belge totale

Source : Données INS 1997



## **Les moyens utilisés**

En ce qui concerne les moyens qui sont mis en œuvre pour mettre fin à ses jours, des différences importantes existent en fonction du sexe de la personne décédée. Ainsi, les femmes privilégient le saut dans le vide, ou l'absorption d'une substance comme la prise de médicaments. Les hommes, quant à eux, ont davantage recours à des méthodes qualifiées de « plus violentes », comme la pendaison, les armes à feu ou les explosifs.

## **Les tentatives de suicide**

On estime entre dix et vingt fois plus nombreuses les tentatives de suicides que les suicides « aboutis ».

De grandes différences existent en fonction du sexe de la personne : ainsi les hommes sont 2 fois plus nombreux à tenter de se suicider par rapport aux suicides « aboutis », alors que les femmes sont 14 fois plus nombreuses à tenter de se suicider par rapport aux suicides aboutis. De même, le taux de « réussite » est estimé à 1 sur 2 ou 3 pour les plus de 65 ans, tandis qu'il serait de 1 sur 100 à 200 pour les moins de 25 ans.

Ainsi si les jeunes sont beaucoup plus enclins à tenter de se suicider, les tentatives de suicide sont donc nettement plus souvent fatales chez les individus plus âgés.

## **Notes sur les données statistiques**

Les données les plus récentes dont nous disposons pour la population belge totale datent de 1997. Des données plus récentes existent pour la Région Flamande et la Région de Bruxelles-Capitale et sont disponibles via les Observatoires régionaux de la Santé.

De façon générale, il semblerait que les chiffres disponibles sous-estiment le nombre réel de suicides. D'abord, parce qu'un certain nombre de ceux-ci ne sont pas répertoriés comme tels : certains accidents de la route (suicides maquillés), des accidents du travail, des équivalents suicidaires (toxicomanie, alcoolisme, tabagisme, ...). Ensuite, parce que, dans certaines circonstances, les familles préfèrent éviter que le suicide d'un proche soit déclaré officiellement (pour raisons familiales, religieuses, économiques...). Nous devons dès lors considérer avec précaution et circonspection les chiffres dont nous disposons.

## Les activités du Centre de Prévention du Suicide

Veillant à offrir un accompagnement particulier à toute personne qui, dans sa vie personnelle ou professionnelle, se trouve questionnée par la problématique du suicide, le Centre de Prévention du Suicide a développé des projets à la fois spécifiques et complémentaires :

- une écoute téléphonique
- un suivi de crise après une tentative de suicide
- un accompagnement du deuil
- un accompagnement pour parents d'adolescents
- des ateliers d'expression créatrice
- des interventions dans des institutions en crise
- des formations pour professionnels
- des séances d'information et de sensibilisation tous publics
- un espace Forum sur Internet
- des journées d'étude
- un centre de documentation

En outre, le Centre de Prévention du Suicide s'associe à des actions nationales et internationales pour la recherche et le développement des connaissances dans l'étude du suicide et de sa prévention.

Plus d'infos sur : [www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)

### **Contact presse :**

Céline Van Hée,  
Chargée de Communication  
Centre de Prévention du Suicide  
place du Châtelain 46 - 1050 Bruxelles  
Tel (ligne directe) : 02 650 08 64  
adresse électronique : [celine.vanhee@preventionsuicide.be](mailto:celine.vanhee@preventionsuicide.be)

U



Notre Centre de Prévention du Suicide éprouve, pour le moment, des difficultés à **recruter des volontaires** pour répondre à la ligne de crise 0800 32 123.

La ligne d'appel du Centre de Prévention du Suicide **0800 32 123** est gratuite, anonyme, et accessible 24h/24. Elle permet à toute personne francophone en crise ou en mal-être de s'exprimer librement, de libérer son angoisse, ses inquiétudes. De parler du suicide, de la mort, et de tout ce qui fait la vie, sans tabou. Sans crainte d'être jugé.

A l'autre bout du fil, quelqu'un est attentif, respectueux, et engage une relation.

24h/24, **une soixantaine de bénévoles se relaient** pour prendre en charge ces appels si singuliers, et pourtant si nombreux : près de 20.000 appels sont traités annuellement !

Il n'y a aucun pré-requis pour devenir **répondant bénévole** : le Centre de Prévention du Suicide assure aux candidats à l'écoute une formation spécifique, de trois à quatre mois, et des supervisions régulières.

Toutes les informations sont disponibles au **02 640 51 56** ou sur notre site Internet **[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)**

T